

*L'Adresse*

Par exemple, notre groupe réformiste n'a pas l'intention de se conduire comme un parti d'opposition traditionnel. Nous nous sentons obligés d'examiner rigoureusement tout ce que le gouvernement proposera, mais pas de nous opposer à tout ce qu'il proposera.

En examinant minutieusement le discours du Trône, nous tenterons de cerner et d'approuver les mesures que nous jugeons bonnes. Nous tenterons également de mettre au grand jour les mesures que nous considérons comme faibles ou peu judicieuses mais, dans ce dernier cas, nous nous sentirons obligés non pas simplement de critiquer ou de signifier notre opposition, mais également de proposer des solutions de rechange constructives.

Nous considérons que cette institution d'une toute nouvelle nature est constituée de trois éléments: le gouvernement, l'opposition officielle, dont les députés veulent sortir leur province du Canada, et la solution de rechange constructive de Sa Majesté.

Fidèles à cette position, notre principale contribution au débat sur le discours du Trône sera triple. Nous analyserons le programme du gouvernement sous trois angles: financier, économique et social. Nous offrirons des propositions pour améliorer le programme législatif du gouvernement dans l'intérêt de tous les Canadiens et nous proposerons un sous-amendement conçu pour améliorer ce programme. Il ne faudrait pas considérer l'adoption de notre sous-amendement comme une expression de défiance, mais comme un ajout positif auquel les ministériels eux-mêmes pourraient souscrire.

Permettez-moi donc de parler pendant quelques instants de la caractéristique la plus louable du discours du Trône, de sa plus grande faiblesse et d'une amélioration que nous proposons.

• (1710)

La promesse de rehausser la crédibilité du Parlement est, selon nous, le point le plus louable du discours du Trône. Cependant, l'objectif de toute réforme parlementaire devrait, à notre avis, être de créer un Parlement non seulement plus efficace, mais aussi plus libre. Un Parlement dont les membres soient libres d'exprimer les points de vue de leurs électeurs et de voter en conséquence, même si cela ne correspond pas à la politique du parti.

Ce n'est pas la première fois qu'on nous promet une réforme parlementaire, y compris ce type de réforme. Espérons que cette fois, le gouvernement tiendra sa promesse. Le public en a assez des paroles vides. Il veut des actes.

Par exemple, rien ne contribuerait plus à rehausser la crédibilité du Parlement que l'instauration de la liberté de vote. Ce que—comme beaucoup de Canadiens—nous aimerions, c'est qu'aujourd'hui ou demain, le premier ministre prenne la parole et vous déclare haut et clair, monsieur le Président, que la politique du gouvernement sera dorénavant celle-ci, à savoir: Que le gouvernement ne considérera pas le rejet d'une motion proposée par ses soins, y compris une mesure visant à autoriser des dépenses, comme un défi à son endroit, à moins que cela ne soit immédiatement suivi d'un vote de censure officiel.

Cela ne prend que trente secondes. Et permettez-moi de vous dire, monsieur le premier ministre, que si vous le faisiez, vous seriez connu comme le libérateur du Parlement, quoi qu'il arrive.

Nous espérons que la Chambre, et même les médias, verront un jour les députés voter librement. Le nombre de fois qu'un député vote contre son parti dans l'intérêt de ses électeurs ne doit pas être perçu comme un signe de faiblesse ou de dissension au sein d'un parti, mais plutôt comme un signe de véritable démocratie à la Chambre.

En ce début de session, nous tenons à féliciter le gouvernement pour l'engagement qu'il a pris dans le discours du Trône, celui de rehausser la crédibilité du Parlement. C'est, à notre sens, l'un des points les plus forts de son programme, à condition qu'il s'y tienne.

Passons maintenant au point le plus faible du programme législatif du gouvernement et au domaine où nous estimons que des améliorations sont nécessaires. Tous les députés sont au courant de la situation financière laissée en legs par les Conservateurs aux Canadiens et à la trente-cinquième législature. Ce legs se caractérise—et c'est là le résultat de la politique financière du gouvernement qui a précédé le vôtre—par un déficit fédéral record, pour 1992-1993, de 40,5 milliards de dollars et une dette fédérale qui atteignait, hier midi, un total de 500 milliards de dollars.

La plus grande tâche qui attend ce Parlement, que vous ayez pris des engagements à l'égard de la Constitution, des programmes sociaux ou de la création d'emplois, consistera à contrôler les dépenses excessives du gouvernement fédéral. Je m'attends franchement à ce que l'on reconnaisse cette tâche et à ce qu'on s'y attaque avec plus de vigueur et de façon plus directe au moyen du programme législatif du gouvernement, pas seulement au moyen d'un budget d'ici deux ou trois mois.

Depuis toujours, les discours du Trône énumèrent ce que les gouvernements ont l'intention de faire. Ce discours-ci n'a pas fait exception à la règle. Mais le discours du Trône d'un gouvernement qui a une dette de 500 milliards de dollars devrait aussi contenir une nouvelle section énumérant ce que le gouvernement a l'intention de ne plus faire. Ce discours ne contient rien de tel. Peut-être le ministre des Finances n'a-t-il pas eu le temps de le faire. Cependant, ce discours aurait été bien meilleur s'il avait contenu une telle section et s'il avait comporté la promesse de cesser le versement de pensions anticipées et exagérées aux parlementaires, la promesse de cesser de subventionner les sociétés d'État pour la coquette somme de six milliards de dollars par an, accompagnée d'un plan pour l'élimination graduelle de ces subventions, la promesse de réduire d'au moins 15 p. 100 les frais généraux autres que les frais salariaux des ministères et des organismes fédéraux, la promesse de cesser de verser d'autres prestations de la sécurité de la vieillesse et d'autres transferts de revenus aux ménages à revenu élevé, la promesse d'abandonner les programmes de développement régional qui ne fonctionnent tout simplement pas, ainsi que la promesse de relever et d'éliminer toutes les fonctions inutiles au sein du gouvernement.